

LE DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD ET L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS S'ENGAGENT POUR L'AVENIR DE LA FORÊT DE CHAMBORD



Pierre Dubreuil et Valérie Metrich-Hecquet
© Jean-Michel Turpin

Mercredi 7 janvier 2026, une convention de partenariat pour une durée de cinq ans a été signée par Pierre Dubreuil, Directeur général du Domaine national de Chambord, Valérie Metrich-Hecquet, Directrice générale de l'Office national des forêts et Serge Lhermitte, Directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises au ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire.

Cette convention formalise les relations entre les deux établissements publics, engagés pour une gestion forestière raisonnée et tournée vers l'avenir.

DES RELATIONS HISTORIQUES ENTRE CHAMBORD ET L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Les liens entre Chambord et l'Office national des forêts (ONF) remontent au siècle dernier : partie intégrante du domaine privé de l'État depuis 1930, la forêt de Chambord est gérée à partir de 1947 en qualité de forêt domaniale par l'administration des eaux et forêts puis par l'ONF créé en 1964. C'est à partir de 1970 que les deux institutions travaillent conjointement : un commissaire à l'aménagement du Domaine national de Chambord est alors désigné et agit dans le cadre du régime forestier.

Créé en 2005, l'établissement public national à caractère industriel et commercial (EPIC) de Chambord se voit doté de plusieurs missions en lien avec le château et le parc forestier. Parmi ces missions, le Domaine national de Chambord doit notamment :

- Assurer l'étude scientifique de l'architecture des bâtiments, des collections, des jardins, de la forêt, de la faune et de la cynégétique ;
- Administrer le domaine forestier de l'État qui lui a été remis en dotation, avec un objectif de développement durable ;
- Assurer la gestion cynégétique du domaine dans le souci des équilibres sylvo-cynégétiques et de la préservation de la biodiversité ;
- Participer, pour ce qui le concerne, à l'effort national et international de préservation du patrimoine architectural et monumental, de la forêt et de la faune sauvage.



© Valentin Pacaut - The Explorers

UNE NOUVELLE CONVENTION RENFORÇANT LES LIENS ENTRE LES DEUX INSTITUTIONS

La convention acte une nouvelle répartition des missions de gestion de la forêt, capitalisant sur les compétences respectives du Domaine national de Chambord et de l'ONF. Dans un contexte de changement climatique nécessitant une transition rapide, ce partenariat renouvelé renforce ainsi les moyens alloués aux enjeux majeurs de conservation de la forêt et de protection de la biodiversité.

Le Domaine national de Chambord et l'ONF s'engagent dans une étroite collaboration pour la gestion forestière du domaine, dans le respect des missions respectives de chaque établissement. La répartition des tâches de gestion entre les deux partenaires est ainsi clarifiée : le Domaine national de Chambord exerce les prérogatives de propriétaire en étant souverain sur l'ensemble des décisions et l'ONF met en œuvre le régime forestier apportant ainsi au Domaine son expertise de la gestion forestière. De nouveaux partenariats scientifiques et techniques pourront aussi être développés.

LE PARC FORESTIER DU DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD

Le domaine forestier de Chambord est composé de 5 440 hectares clos d'un mur d'enceinte long de 32 kilomètres. Il comporte 4 280 hectares de boisement assis sur des sols difficiles où la production de bois est faible. Le reste du domaine est constitué de milieux ouverts regroupant des landes, des prairies, des zones humides, des pièces d'eau et d'infrastructures forestières. Cette mosaïque constitue une richesse écologique, cynégétique et paysagère, dont la conservation est un objectif prioritaire de Chambord.



© Domaine national de Chambord - Olivier Marchant

« Le Domaine national de Chambord et l'Office national des forêts entretiennent des liens de proximité depuis de nombreuses années. Je suis très heureux de cet engagement conjoint pour la gestion raisonnée de la forêt de Chambord, véritable trésor de biodiversité que nous avons le devoir de protéger face aux aléas climatiques. »

Pierre Dubreuil
Directeur général du Domaine national de Chambord

« Assurer la gestion forestière du Domaine national de Chambord en concertation avec ses équipes et dans les règles de gestion forestière durable et multifonctionnelle est une grande fierté pour l'Office national des forêts (ONF). »

Valérie Metrich-Hecquet
Directrice générale de l'Office national des forêts

À PROPOS DU DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD

Chambord suscite admiration et fascination à travers le monde entier depuis plus de 500 ans. Placé sur la première liste des monuments historiques français dès 1840, patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1981, c'est l'une des constructions les plus stupéfiantes de la Renaissance et le plus grand parc clos d'Europe avec 5 440 hectares. Deuxième château le plus visité de France, Chambord accueille plus d'un million de visiteurs par an.

Propriété de l'État depuis 1930, le Domaine national de Chambord est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle des ministères en charge de la Culture, de l'Agriculture et de l'Environnement et sous la haute protection du Président de la République. L'établissement a intégré le Grand Parc de Rambouillet par décret en Conseil d'État du 1^{er} juin 2018. Le Conseil d'administration est placé sous la présidence de Philippe Donnet. Depuis janvier 2023, l'établissement public est dirigé par Pierre Dubreuil.

À PROPOS DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'Office national des forêts (ONF) assure la gestion durable de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques appartenant à l'État et aux collectivités territoriales. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : protéger l'environnement, accueillir le public et produire du bois. L'ONF réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels et propose des services aux collectivités ainsi qu'aux entreprises. Enfin, ses équipes aident les forêts à s'adapter au changement climatique.

Contacts presse

Domaine national de Chambord
Cécilia Enault
cecilia.enault@chambord.org | +33 (0)6 75 75 39 26

Office national des forêts
Guillaume Larrière
guillaume.larriere@onf.fr | +33 (0)6 27 66 73 94

www.chambord.org
Château de Chambord
41250 Chambord